

**21 JANVIER 2021 :**

## **Les retraité.e.s de la Santé et de l'Action Sociale se mobilisent avec les salarié.e.s et les étudiant.e.s**

↳ *Parce que les salaires et les retraites dans les secteurs du sanitaire, du social et du médico-social sont très bas,*

↳ *Parce que les conditions de travail y sont difficiles et les effectifs insuffisants,*

↳ *Parce que l'arrivée en retraite entraîne une baisse significative des revenus pour vivre décemment pour les salarié.e.s de nos secteurs,*

↳ *Parce que le gouvernement veut faire payer (au sens propre comme au figuré) les retraité.e.s, soi disant épargné.e.s financièrement pendant la crise sanitaire contrairement aux actif.ve.s, en augmentant la CSG et en diminuant ainsi nos pensions pratiquement gelées (0,4 % d'augmentation et 0 % pour la retraite complémentaire du privé AGIRC-ARRCO !!!).*

↳ *Parce que le gouvernement souhaite faire financer la perte d'autonomie par les personnes âgé.e.s ou leur famille,*

↳ *Parce que les retraité.e.s payent un lourd tribut dans cette crise du Covid (93% des personnes décédées avaient plus de 65 ans),*

↳ *Parce que l'accès aux services publics de santé est de plus en plus difficile pour les personnes âgées...*



- **L'UFR CGT réclame la revalorisation de tous les salaires** dans le sanitaire, le Social et le Médico-social et non pas des primes,
- **L'UFR CGT réclame la revalorisation des pensions** avec une indexation des pensions sur le salaire moyen et aucune pension inférieure au SMIC,
- **L'UFR CGT réclame le retour de la péréquation salaire/retraite** qui permet l'évolution des pensions du public à chaque augmentation du traitement des actif.ves, et son extension aux retraité.e.s du privé,
- **L'UFR CGT réclame le financement de la Santé et de la perte d'autonomie** à 100% par la Sécurité Sociale intégrale,
- **L'UFR CGT réclame des moyens humains, matériels et financiers** dans les hôpitaux, les EHPAD, les soins à domicile et services sociaux à la hauteur des besoins de la population, la réouverture de lits, de services et d'hôpitaux de proximité...
- **L'UFR CGT réclame la suppression du forfait patient urgence de 18 €** à chaque passage non suivi d'une hospitalisation.



**L'Unlon Fédérale des Retraité.e.s CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à participer massivement aux initiatives organisées dans les établissements et sur les territoires le 21 janvier 2021.**

**ACTIF.VE.S, ÉTUDIANT.E.S, RETRAITÉ.E.S.,  
USAGER.E.S,  
TOU.TE.S ENSEMBLE MOBILISÉ.E.S  
CAR NOUS SOMMES TOU.TE.S CONCERNÉ.E.S !**